FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

COMMISSION NATIONALE RUNNING

RAPPORT D'ARBITRAGE D'EPREUVES SUR ROUTE

A diffuser à :	**Organisateur**	/	**CDR**	/	**CRR**	/ **CNR** (rapports.running@athle.fr)

Officiel n°1 :	AUDIN Pierre	Date :	18/03/2024
Qualification :	Off. régional hors stade (N2)	N° licence FFA :	663955
Tél. portable :	06 79 80 21 83	Email :	Pierre.audin67@sfr.fr

Officiel n°2 :		Date :	Choisir dans le calendrier
Qualification :	Liste déroulante	N° licence FFA :	
Tél. portable :		Email :	

Nom de l'épreuve :	10 km de Bletterans		
Ville :	Bletterans	Date :	17/03/2024
Ligue :	Bourgogne-Franche Comté / BFC	Département :	039 / Jura

Label :	Régional FFA	Type d'épreuve :	Circuit
Distance :	10 km	Nombre de classés :	234

Tarif pour les licenciés FFA* (€) :	13	Tarif pour les non licenciés FFA* (€) :	15

*Renseigner le tarif de base dans le cas de tarif évolutif.

Conditions atmosphériques :	Couvert		
Température au départ (°C) :	9°C	Température à l'arrivée (°C) :	10°C

Organisation de l'épreuve :	Lons Athlé 39		
Nom du directeur de course :	Simon Dominique		
Tél. portable :	06 83 00 27 90	Email :	dom57sim@gmail.com

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		**SERVICE MEDICAL :**	
Police/Gendarmerie	aucun	Médecins sur place :	aucun
Signaleurs :	28	Nom association secouristes :	UDSP39
Véhicule ouvreur (type) :	moto	Kiné/podologues :	oui
Circulation bloquée :	non	Ambulances (nombre) : 2	aucune

REGULARITE DE L'EPREUVE	
N° du certificat de mesurage FFA :	039BFC-02463-2021
N° du certificat de mesurage World Athletics :	
Nom des mesureurs :	Dominique Prudent - 233521

Mme et/ou M. le juge arbitre running attestent :		
-avoir eu le dossier complet de mesurage :	◉ Oui	○ Non
-que les athlètes ont effectué le parcours décrit dans le dossier de mesurage dans son intégralité :	◉ Oui	○ Non
-que les points de départ et d'arrivée ont été respectés :	◉ Oui	○ Non
-que le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées dans le dossier de mesurage :	◉ Oui	○ Non
-que les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements :	◉ Oui	○ Non
-avoir fait la reconnaissance du parcours :	◉ Oui	○ Non
Remarques des juges arbitres :		
RAS		

SI LES PERFORMANCES NE PEUVENT PAS ETRE VALIDEES, LE JUGE-ARBITRE DOIT PREVENIR SANS DELAI :

LA CNR et LA CRR et L'OFFICIEL LOGICA

Temps de passage chronométrés par le juge arbitre :	◉ Oui	○ Non
Record de l'épreuve :	◉ Oui	○ Non
Record de France :	○ Oui	◉ Non
Meilleure performance réalisée en France :	○ Oui	◉ Non
REMARQUES :		
Km 1 : dossards 1 - 6 -35 - 4 - 3 3'10'' Km 5 : dossards 1-35 15'44'' – dossard 4 16' Km 9 : dossards 1 - 35 28'20''		

CONTROLE ANTI-DOPAGE :					
Locaux prévus et conformes :	◉ Oui	○ Non	Contrôles effectués :	○ Oui	◉ Non
REMARQUES :					
Salle Bressane - Local bien aménagé					

MANAGERS :
aucun

Dossards :	Tyvek	
Conforme à la règlementation :	◉ Oui	○ Non
Distinction entre les dossards masculins et féminins :	◉ Oui	○ Non
Si oui à la distinction, de quel type :	Série de numéros et symbole	
REMARQUES :		
RAS		

PARCOURS :			
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel :	Moto		
Contrôle intermédiaire :	○ Oui	◉ Non	Liste déroulante
Fréquence des points de contrôle intermédiaires (indique les km) :			

ORGANISATION DU DEPART :			
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs :	◉ Oui	○ Non	Flamme
Système de détection par transpondeur :	○ Oui	◉ Non	
Longueur de l'artère de départ avant le 1er virage suffisamment longue :	◉ Oui	○ Non	150m
Aire de départ suffisamment large :	◉ Oui	○ Non	
Ligne tracée au sol en respect du dossier de mesurage :	◉ Oui	○ Non	
Sas réservé à l'élite :	○ Oui	◉ Non	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ :	○ Oui	◉ Non	Liste déroulante
Signal de départ :	◉ Oui	○ Non	Pistolet
Respect de l'horaire de départ :	◉ Oui	○ Non	
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne :	◉ Oui	○ Non	
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs :	◉ Oui	○ Non	
Sonorisation du lieu de départ :	◉ Oui	○ Non	
REMARQUES :			
RAS			

BALISAGE PARCOURS :			
Balisage suffisant :	◉ Oui	○ Non	
Fléchage correct (exemple : ligne bleue) :	◉ Oui	○ Non	
REMARQUES :			
RAS			

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :			
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue :	◉ Oui	○ Non	150m
Ligne tracée au sol en respect du dossier de mesurage :	◉ Oui	○ Non	
Accès à la zone d'arrivée est-il contrôlé :	◉ Oui	○ Non	
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne :	◉ Oui	○ Non	
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée :	◉ Oui	○ Non	
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés des chronométreurs :	◉ Oui	○ Non	
REMARQUES :			
RAS			

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :			
Emplacement des ravitaillements conforme à la réglementation :	◉ Oui	○ Non	
Ravitaillements suffisants :	◉ Oui	○ Non	
Emplacement des épongeages conforme à la réglementation :	◉ Oui	○ Non	
REMARQUES :			
RAS			

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :			
Nom du prestataire :	Lons Athlé 39		
Email du prestataire :	communication.la39@gmail.com		
Marque du système de chronométrage :	Race result		
Puces :	Au dossard		
RESULTATS :			
Prestataire agréé FFA :	○ Oui	◉ Non	Liste déroulante
Recalage immédiat du temps officiel aux dixièmes :	◉ Oui	○ Non	
Edition des résultats « papier » à la demande :	◉ Oui	○ Non	
Système de contrôle supplémentaire avec caméra :	○ Oui	◉ Non	Choisissez un élément.
Impression conforme à la réglementation :	◉ Oui	○ Non	
Temps officiels et réels arrondis à la seconde supérieure :	◉ Oui	○ Non	
Affichage du temps officiel et du temps réel (si tapis au départ) :	○ Oui	◉ Non	
Publication des numéros de licence FFA :	◉ Oui	○ Non	
Information rapide par l'animateur :	◉ Oui	○ Non	

Résultats chargés sous 48 h sur athle.fr conformes à la validation de l'officiel running :	◉ Oui ○ Non	
Jury chargé sur athle.fr sous 48 h :	◉ Oui ○ Non	

REMARQUES :

Une puce n'a pas été détectée et le concurrent a été reclassé grâce aux feuilles de pointage des numéros de dossard.
Le premier envoie des résultats au classeur Logica n'était pas conforme (le fichier ne contenait que les années de naissance et non la date de naissance complète), un deuxième envoie corrigé a été nécessaire.

CEREMONIE DE REMISE DE RECOMPENSES :

Bon déroulement général :	◉ Oui ○ Non	Hall du marché

REMARQUES :

Remise des récompenses rapide.

HANDISPORTS :

Acceptés par l'organisateur :	◉ Oui ○ Non	Pas de participant
Si acceptés, respect du départ anticipé :	○ Oui ◉ Non	
Si acceptés, respect de la sécurité :	○ Oui ◉ Non	
Si acceptés, classement séparé :	○ Oui ◉ Non	

JOELETTES :

Les joëlettes sont parties derrière, une puce affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs :	○ Oui ◉ Non	aucune

EPREUVES SIMULTANEES :

Si un relais a eu lieu, le départ a-t-il été décalé :	○ Oui ◉ Non	Pas de relais

APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE :

Très bonne organisation –
Parcours très roulant favorable aux performances

Avis sur le label :	Label à reconduire

LA COTATION (notice en fin de document)

PREREQUIS OBLIGATOIRES :		
Locaux prévus et conformes pour le contrôle antidopage :	◉ Oui	○ Non
Dossier de mesurage à jour :	◉ Oui	○ Non
Respect du parcours :	◉ Oui	○ Non

NE PAS REMPLIR LA GRILLE SI LES PREREQUIS NE SONT PAS VALIDES

Niveau de l'épreuve 20 points max.	Nombres de coureurs classés en N3 (2 pts / athlète) Nombre de coureurs classés en N2 ou + (3 pts / athlète) Multiplier par coefficient correcteur si certificat type C	0 pt
Nombre de classés 20 points max.	Entre 300 et 1000 classés → 5 pts Entre 1001 et 3000 classés → 10 pts Entre 3001 et 5000 classés → 15 pts Plus de 5000 classés → 20 pts	0 pt
Nombre de nationalités (hors FRA) 10 points max.	5 ou plus dans les 50 premiers hommes et 50 premières femmes	4 pts
Chargement des résultats sur athle.fr 5 points max.	Sous 48 h → 5 pts Sous 8 jours = 2 points	5 pts
Jury complet 10 points max.	Voir notice	8 pts
Prestataire chronométrie agréé 10 points max.	Non → 0 Sans temps réel → 5 pts Avec temps réels → 10 pts	0 pt
Dossards distinctifs 5 points max.	Voir notice	3 pts
Note des juges-arbitres : 20 points max.	Notation de l'épreuve (voir notice)	16 pts
	Total cotation :	=36

Date :	Prénom, nom et qualification :	Signature :
lundi 18 mars 2024	Pierre Audin Off régional running	

Consigne pour la diffusion du rapport :

1 seul fichier au format PDF pour chaque épreuve labellisée

Nom du fichier : distance_ville_département_année_niveau du label

Exemple : 10km_tours_037_2023_reg

V 07/05/2023

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

I

Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE RUNNING

Jury des épreuves à Label International, National et Régional

cf guide des labels (rôle du club support). En rouge le jury **obligatoire**

Nom compétition	Foulées bletteranoises		
lieu	Bletterans	ligue	BFC
Date format xx/xx/xxxx	17/03/2024	département:	Jura

A remplir par l'organisateur et à remettre au JA avant la compétition. Ne pas oublier d'envoyer la version excel définitive à l'officiel logica pour la mise en ligne du jury.

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
710958	Simon	Dominique	Directeur de compétition		DRD
	Audin	Pierre	Juge Arbitre Running		
			Juge Arbitre Running		
112558	Faivre	Olivier	Chronométreur Manuel		CHR
233443	Carnet	Yves	Chronométreur Manuel		CHR
394546	Borski	Patrick	Starter		STF
394557	Stader	Jean Marc	Juge aux arrivées		JAR
	Vallet	Paul	Speaker		
			Société de chronométrie		
	Miles Republic		Société d'inscriptions en ligne		
			Responsable départ		
444949	Faschinetti	Isabelle	Délégué Contrôle anti dopage		CAD2
2133389	Guidet	Gilette	Escorte F		CAD
2218832	MNIDAKH	Isabelle	Escorte F		CAD
1811405	Pernin	Blandine	Escorte F		CAD
1557362	Clerc	Damien	Escorte H		CAD
1259258	Gelique	Joel	Escorte H		CAD
1752740	Pernin	Eric	Escorte H		CAD

DEROULEMENT de l’épreuve :

Le départ a eu lieu à 11 h précise sous un ciel couvert et par une température de 9°C.

Au Km 1 Un groupe de 5 coureurs (dossards 1-6-35-4-3) passent en 3’10’’.

Au Km 5 Antonin Lagneau et Lucas Baverel en passant en 15’44’’ ont distancé Théo Pellegrini qui passe en 16’.

Au km 9 Antonin Lagneau et Lucas Baverel sont toujours ensemble et passent en 28’20’’.

Antonin Lagneau (ACC) termine en tête en 31’21’’ devant Lucas Baverel (LA39) 31’27’’ et Théo Pellegrini (LA39) 31’58’’.

Chez les féminines Lucie Jolivet (LBA39) termine en tête en 37’06’’ devant Stéphanie Caniou (EA Macon) à 3’ et Jackie Michel (LA39) à 3’30’’.

Arrivée rue Richelieu

Départ rue de la Demi Lune

Remise des récompenses femmes

Remise des récompenses hommes

Dans cet espace, l'arbitre peut expliquer plus précisément le déroulement de la compétition, mentionner des points particuliers et/ou ajouter des photos légendées.

Consignes pour le remplissage de la grille d'évaluation d'une course sur route à label

À l'intention du juge arbitre responsable de la rédaction du rapport de COURSE SUR ROUTE

Cette grille de cotation est destinée à évaluer le niveau d'une organisation et pourra servir pour l'attribution des différents niveaux de label.

Il est donc important de la rédiger correctement en toute objectivité. Le score maximum possible serait de 100 points.

Sont évalués successivement dans cette grille de cotation :

1-Le niveau de la course (avec un maximum de **20 points**) soit

2 points par athlète (homme ou femme) classé N3

3 points par athlète (homme ou femme) classé N2 ou plus

Un coefficient multiplicateur est appliqué si la course est de catégorie C (avec un dénivelé négatif excessif de plus d'1m/km)

Cette information figure au dossier de mesurage et sur le certificat de mesurage.

Si dénivelé négatif compris entre 1 et 3 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,75

Si dénivelé négatif compris entre 3,1 et 5 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,50

Si dénivelé négatif compris entre 5,1 et 7 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,25

Si dénivelé négatif supérieur à 7 m/km multiplier les points du niveau de la course par 0,1

Arrondir au point supérieur

Exemple pour une épreuve ayant 17 pts mais avec – 4m/km aura un coefficient de 0,5 : 17 x 0,5= 8,5 soit 9 points

2-Le nombre de classés (nombre d'arrivants de la course à label seulement selon le classement officiel validé sur athle.fr)

20 points si plus de 5000 classés

15 points entre 3001 et 5000 classés

10 points entre 1001 et 3000 classés

5 points entre 300 et 1000 classés

3-Nombre de nationalités représentées dans les 50 premiers (hommes et femmes)

2 points par pays étrangers représentés, maximum 10 points.

4-Chargement des résultats sur athle.fr

5 points si le chargement est fait dans le délai demandé dans le cahier des charges (48h)

2 points si le chargement est fait au-delà des 48h mais avant 8 jours.

0 point si le classement n'est pas chargé ou trop tardivement.

Si le retard est imputable à un intervenant fédéral (officiel Logica, demande du JA), il conviendra de mettre les 5 pts.

5 Le jury

0 point si le jury n'a pas été chargé sur athle.fr sous 48h ou si aucun des officiels n'est qualifié.

2 points pour un starter diplômé

1 point par chronométreur manuel diplômé (maxi 2 pts)

2 points pour un juge arrivées diplômé

2 points si l'équipe antidopage est complète avec des personnes diplômés (un délégué, 3 escortes hommes et 3 escortes femmes)

2 points pour un speaker diplômé FFA

6- Prestataire de chronométrie agréé FFA

0 point si prestataire de chronométrie non agréé ou classements manuels

5 points si prestataire agréé avec un classement ne donnant pas les temps réels

10 points si prestataire agréé avec un classement fait sur les temps officiels mais faisant figurer les temps réels pour tous les concurrents.

Vérifiez l'agrément sur athle.fr en cliquant ici (connexion internet nécessaire)

7- Dossards distinctifs Hommes-Femmes

5 points si la distinction principale est une couleur de fond du dossard différente entre les hommes et les femmes

3 points si seulement séries de numéros distinctifs entre les hommes et les femmes

1 point si autre moyen distinctif entre les dossards des hommes et ceux des femmes

8-Avis du juge arbitre : notation de l'épreuve (maximum de 20 points)

Cet item est laissé à l'appréciation du juge arbitre et doit être compatible avec les données détaillées figurant dans le rapport.

0 à 5 points : qualité d'organisation très insuffisante, nombreux points à corriger ou à améliorer, avis très réservé sur l'attribution d'un label

6 à 10 points : qualité moyenne de l'organisation générale, plusieurs points importants à corriger, avis mitigé sur l'attribution d'un label ou proposition de rétrogradation d'un niveau de label

11 à 15 points : bonne organisation générale avec quelques points à améliorer, avis favorable sur l'attribution d'un label.

16 à 20 points : très bonne organisation, quelques conseils d'amélioration suggérés à l'initiative de l'organisateur, avis très favorable sur l'attribution d'un label égal ou supérieur si le niveau sportif le permet.

Merci d'apporter la plus grande attention à cette grille de cotation des courses que vous arbitrez.

Le groupe label de la CNR se réserve le droit de vérifier et rectifier éventuellement les données transmises.